

Le bulletin



"Entretien

Rencontre avec Josiane Romanens: le point sur les dossiers du social et de la santé



2

"Projets

L'Institut Sainte-Croix: nouveau pôle pour les seniors et la population



3

"Intégration

Paysage éducatif: trois projets pour l'insertion professionnelle des jeunes



4-5

"Mobilité

Bulle veut mettre en place une politique favorable au vélo



6

"Musée

Le programme du musée



7

"Bulle verte

8 | Oui au développement durable
9 | Tout sur les plantes invasives



8-9

10-11

"Actualités

10 | La fête de la musique 2015
11 | Payez vos factures en ligne!

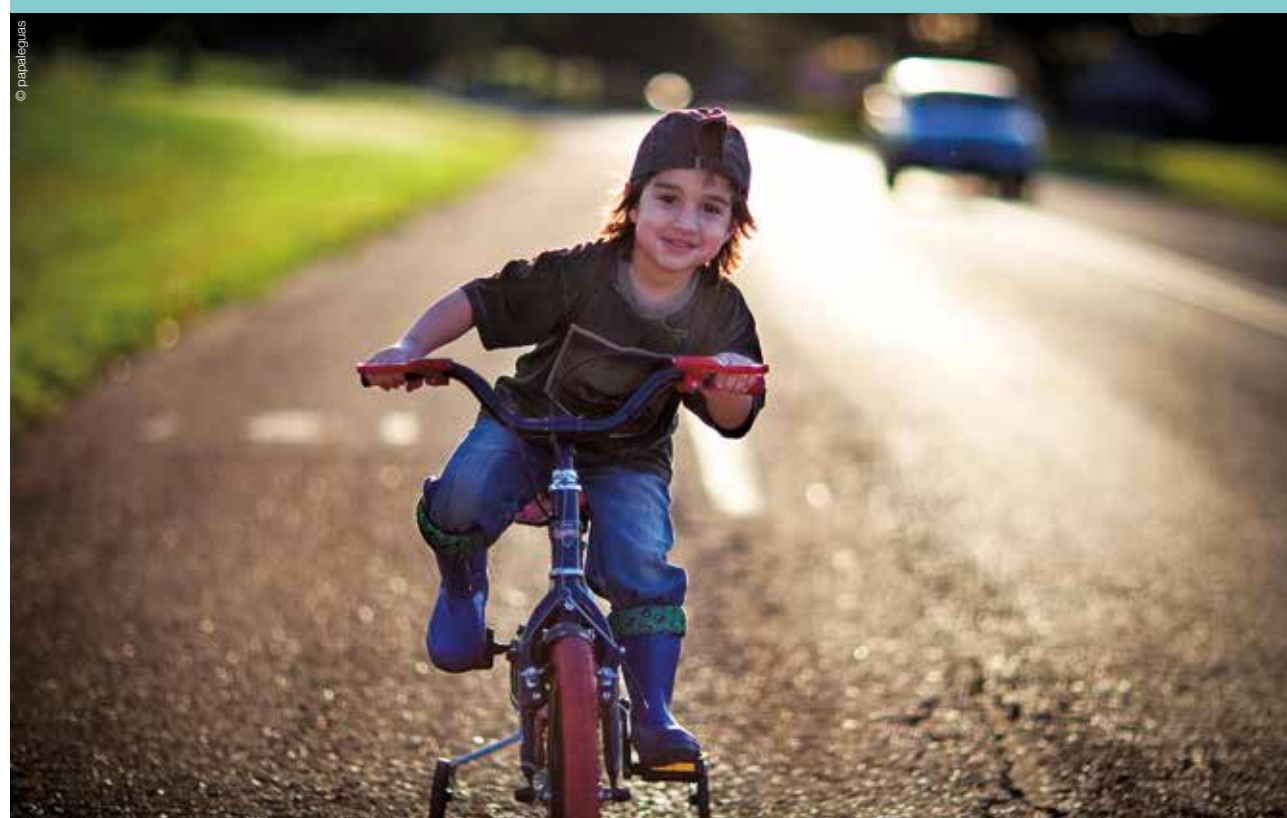


"Magazine

La recette du dal bhat



12



Editorial

Pierre Pythoud
Conseiller communal

Chères Bulloises, chers Bullois,
La mobilité sera un enjeu majeur ces prochaines années en ville de Bulle. Notre cité accueille 22 000 habitants, alors que 12 000 automobiles sont immatriculées sur notre commune. La croissance annuelle représente 600 habitants et 450 véhicules. On peut encore citer les 655 appartements en immeubles locatifs et les 65 villas actuellement en construction, ainsi que les 310 appartements et les 72 villas en projet, qui nous donnent une idée de notre croissance actuelle.

Pour préserver notre qualité de vie et éviter le chaos sur nos routes, nous devons changer notre comportement en matière de mobilité. La solution n'est pas de créer des autoroutes pour faire passer le maximum de véhicules, mais bien de permettre à un maximum d'habitants d'utiliser un autre moyen de transport que la voiture pour se rendre en ville. Ce changement de cap ne se fera pas par l'interdiction de la voiture, mais par l'incitation à utiliser un autre mode de transport, à pied, à vélo ou avec les transports publics.

Le Conseil communal a mis en place depuis plusieurs années des mesures favorisant un changement volontaire. Conjointement à l'ouverture de la route de contournement H189, les premières lignes de bus du réseau Mobul ont été ouvertes en 2009 et sont appelées à se développer. Avec son plan di-

recteur des circulations, le Conseil communal a défini la hiérarchie et le tracé des cheminements de mobilité douce. Des actions auprès des entreprises et des écoles sont organisées chaque année par notre coordinateur des sports pour inciter à l'utilisation du vélo. Chaque nouvel aménagement routier prend en compte la circulation des cyclistes. Ces mesures sont évaluées depuis 2014 par un audit qui a pour but d'évaluer et d'améliorer la qualité de l'intégration de la mobilité douce dans les communes, notamment celle du vélo. Pour mettre en œuvre les mesures préconisées par cet audit, une commission vélo réunissant des membres du Conseil communal, de la commission d'aménagement, du service cantonal de la mobilité, de l'association Pro Vélo, de notre coordinateur des sports et de notre département technique, a été constituée fin 2014.

Chères Bulloises, chers Bullois, je rêve d'une ville où les rues du centre ont été rendues aux piétons et aux cyclistes, de places de stationnement en sous-sol pour les véhicules motorisés, d'une meilleure fréquence pour nos transports publics qui doivent s'étendre aux nouveaux quartiers d'habitation. Ce n'est cependant qu'ensemble et avec la responsabilité de chacun que nous serons en mesure de relever le défi de la mobilité dans notre ville.

"Bulle à découvrir

• L'HÔTEL DE VILLE

La construction de l'Hôtel de Ville date de 1809, quatre ans après l'incendie qui détruisit la cité. Autrefois siège de la bourgeoisie urbaine, il héberge les autorités communales et il est établi dans la Grand-Rue, la principale artère commerçante de Bulle. Le Conseil communal y siège pour la première fois le 29 octobre 1809.

www.la-gruyere.ch/fr/bulle-a-parcourir



impresum



ÉCRIVEZ-NOUS!
Ville de Bulle | Le bulletin
Grand-Rue 7
Case postale 32
1630 Bulle
bulletin@commune.bulle.ch

ÉDITION
Ville de Bulle
Grand-Rue 7 | C.P. 32
1630 Bulle

CONCEPTION | RÉALISATION
16a communication
Case postale 284
1630 Bulle

CORRECTION
Glassonprint

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES
16a communication

TIRAGE
10 500 exemplaires

"Entretien

Aide sociale

Les charges de l'aide sociale ont augmenté de 256% entre 2006 et 2014, passant de 0,898 million de francs à 2,297 millions de francs. La hausse des requérants au bénéfice de l'aide sociale, notamment des familles de working poor ou de jeunes sans formation, inquiète.

Personnes âgées

Afin de mieux répondre aux besoins de la population, une mise en réseau des prestations des personnes âgées est en discussion, sous l'impulsion du district. Elle permettrait de coordonner l'offre au niveau intercommunal.

Josiane Romanens

- 59 ans
- Mariée
- 3 enfants
- Paysanne, dipl. féd.



Josiane Romanens: «Les besoins dans le domaine du social et de la santé ont fortement augmenté»

Josiane Romanens, conseillère communale en charge du Dicastère de la santé et des affaires sociales, fait le point sur ses dossiers. Depuis 2006, la croissance démographique bulloise a eu un impact considérable sur les missions communales, notamment dans le renforcement de l'accueil extrafamilial et extrascolaire.

■ Entre 2006 – lorsque vous êtes arrivée au Conseil communal – et 2014, quelles sont les grandes évolutions qui marquent votre dicastère?

L'accueil de la petite enfance s'est considérablement renforcé ces dernières années. A Bulle et dans la région, plusieurs espaces se sont développés, offrant des places pour les enfants de 2 à 6 ans et pour ceux de 0 à 2 ans. Imaginez que, entre le 1^{er} janvier 2006 et le 31 décembre 2014, les charges pour le financement des structures d'accueil de la petite enfance sont passées de 280 000 francs à pratiquement 650 000 francs! Elles ont plus que doublé dans ce domaine. Il est vrai que, durant cette période, le Conseil communal a également décidé de subventionner les crèches ou garderies situées hors de la commune pour ses résidents. En parallèle, le système de financement des structures, avec la participation des parents en fonction de leurs revenus, a également été mis en place.

■ Qu'entend-on par accueil extrafamilial?

Aujourd'hui, il s'agit ainsi de la crèche, la garderie, la garderie autogérée, la halte-garderie, l'école maternelle, le jardin d'enfants, l'atelier, le groupe de jeu, le «parent de jour» ou «l'assistante parentale», ainsi que toutes les offres d'accueil scolaires. Ce que l'on appelle désormais l'accueil extrafamilial est ainsi composé, selon les définitions conjointes de la Confé-

rence des directeurs des affaires sociales et de la Conférence des directeurs de l'instruction publique, de l'accueil de la prime enfance et de l'accueil extrascolaire. Cet accueil extrafamilial devient ainsi une partie intégrante de la politique familiale avec l'objectif de mieux concilier la vie de famille et la vie professionnelle.

■ Pourquoi assiste-t-on à une telle augmentation de l'offre?

C'est à la fois une obligation légale et une responsabilité de la commune d'offrir des structures d'accueil pour les familles bulloises. De par la loi, la commune doit en effet garantir un nombre suffisant de places d'accueil, assurer des prestations de qualité, régler l'octroi de subventions ou encore aider les parents à trouver une place, même dans une autre commune. C'est donc une mission difficile que nous menons depuis de nombreuses années. L'existence d'une structure d'accueil répond à un besoin réel et identifié.

■ Que cela signifie-t-il en termes de places à disposition?

Aujourd'hui, notre district propose 236 places dans 7 structures différentes. Mais l'offre évolue constamment. Et d'autres espaces se sont ouverts ou vont s'ouvrir en 2015. Ce que l'on peut constater avec une ville dont le développement est fort et constant depuis plusieurs années, c'est que l'évaluation des besoins doit être réalisée en permanence. La croissance

démographique régionale exerce une pression constante, notamment sur les besoins en structures d'accueil de la petite enfance, mais également sur les places en accueil extrafamilial, sur les capacités de prise en charge de nos écoles, sur les prestations du réseau santé, sur l'offre pour les personnes âgées, sur les dossiers à traiter par le Service des curatelles ou encore sur le développement des transports publics.

■ La commune peut-elle contrôler l'augmentation de l'offre?

Non. Il s'agit bien souvent d'initiatives privées que la liberté de commerce empêche de réguler. Les nouvelles structures sont toutefois soumises à autorisation de la Direction de la santé et des affaires sociales, notamment avec des critères de qualité et de sécurité qui sont élevés. Mais il est clair qu'une offre pléthorique pourrait avoir des conséquences sur la viabilité de certaines structures. Il faut une masse critique d'enfants pour atteindre la rentabilité.

■ Ces dernières années, l'offre extrascolaire s'est également considérablement renforcée...

Oui. L'école bulloise offre désormais à la population de notre ville des prestations complètes avec un accueil organisé le matin, à midi et le soir hors vacances et hors mercredi après-midi. Les familles peuvent donc mieux concilier leur vie professionnelle et familiale avec ce dispositif.



■ L'un de vos dossiers important est celui des foyers pour personnes âgées. Quelle évolution marquante pouvez-vous noter durant ces 10 dernières années?

En 2006, nous avions enregistré un déficit annuel d'environ 600 000 francs. Le Conseil communal avait alors fixé l'objectif d'équilibre des comptes au nouveau directeur. Ce but a été atteint, grâce à des restructurations et sans licenciement. Ce sera plus difficile d'atteindre l'équilibre ces prochaines années en raison du nouveau dispositif de financement des ponts pré-AVS qui vont pénaliser les comptes du foyer. Jusqu'à il y a 2 ans, le canton donnait 1 franc par jour et par personne. Avec la rénovation de nos bâtiments et de la cuisine, nos frais financiers ont également augmenté, passant de 18 francs à un peu plus de 29 francs.

■ Cette évolution est-elle gérable par la commune?

Aujourd'hui, il est nécessaire d'avoir une large réflexion sur le plan du district. Elle a d'ailleurs déjà commencé sous l'égide du préfet. L'une des idées est de travailler sur une mise en réseau des EMS du district par un organe de coordination. L'idée serait ainsi de faire un pot commun pour coordonner et financer une offre qui colle avec les besoins actuels et à venir dans le domaine de la prise en charge médicalisée des personnes âgées.

■ Qu'est-ce qui a changé dans la prise en charge des personnes âgées?

Les prestations à fournir ont énormément évolué ces dernières années. Aujourd'hui, la personne âgée rentre beaucoup plus tard en EMS, notamment grâce à l'efficacité des soins à domicile. Mais leur santé est souvent plus dégradée, ce qui implique une prise en charge plus lourde et des ressources supplémentaires.

■ En ce qui concerne les charges de santé et pour l'aide sociale, la tendance est-elle également à la hausse?

Oui. Entre 2006 et 2014, les charges dans le domaine de la santé et des soins sont passées de 0,698 million de francs à 1,825 million de francs, soit une hausse de 261%. Les indemnités forfaitaires pour les personnes qui s'occupent d'un proche à domicile sont passées de 461 000 francs à 766 000 francs durant la même période. Quant à l'aide sociale, ses charges ont augmenté de 256%, passant de 0,898 million de francs à 2,297 millions de francs. La hausse des demandeurs à l'aide sociale est inquiétante, notamment une augmentation des familles de working poor, qui n'ont juste pas assez de revenus pour joindre les deux bouts, des jeunes sans formation ou délaissés par des familles éclatées. Le durcissement des critères d'accès à l'AI explique également cette hausse du recours à l'aide sociale. Certaines personnes – qui sortent du cadre de l'AI – ne trouvent pas de nouvelles places de travail et se retrouvent à l'aide sociale.

"Intégration

Une meilleure intégration de Glion

Un groupe de travail conduit par le préfet a été mis en place pour favoriser l'intégration de l'école de Glion à Bulle et en Gruyère. Plusieurs projets sont en préparation.



5

La Fondation Jacobs

La Fondation Jacobs, institution philanthropique, soutient, depuis 1988, des projets de recherche scientifique dans le monde entier, ainsi qu'une large palette de programmes d'intervention et de mise en œuvre en lien avec le développement des enfants et des adolescents.

5

Devenez agent sympa!

La commission Bulle Sympa propose une formation d'agent de promotion de la qualité de vie. Ce cours s'adresse à tous les habitants de la commune!



5

Le Paysage éducatif: trois projets au service de l'insertion professionnelle des jeunes

Un projet de Paysage éducatif va se développer à Bulle ces prochaines années. Il est initié par le Service de la jeunesse de Bulle et soutenu par la Fondation Jacobs. La Bulle professionnelle, c'est son nom, a pour ambition de permettre une meilleure insertion socioprofessionnelle des jeunes Bullois avec trois axes très concrets: une permanence-emploi, le programme F3 et des séances de speed working entre jeunes et chefs d'entreprise. Depuis le 1^{er} janvier 2015, la Fondation Jacobs soutient le projet à hauteur de 20 000 francs par année et ce jusqu'en 2018.

Le Conseil communal de la Ville de Bulle souhaite que chaque jeune de la commune ait un projet concret de formation une fois la scolarité obligatoire achevée. Le Paysage éducatif bullois, appelé Bulle professionnelle, doit permettre de repérer les jeunes en difficulté d'insertion professionnelle et de mettre en place des mesures pour les aider à surmonter ces difficultés. Dans ces conditions-là, un jeune en difficulté aura plus de chances de suivre une formation complète sanctionnée par un certificat professionnel. Cet atout lui donnera un meilleur accès au monde du travail une fois sa formation professionnelle terminée.

Le Paysage éducatif Bulle professionnelle, conçu et animé par le Service de la jeunesse, s'attelle à fournir une aide aux jeunes âgés de 14 à 25 ans, habitant Bulle ou les environs. De manière plus fine, le groupe cible dépend des dispositifs mis en place. Ainsi, il existera trois moments distincts et de ce fait des publics différents. La tranche d'âge choisie est celle de la deuxième transition, c'est-à-dire de la fin de la scolarité obligatoire vers l'insertion dans la vie professionnelle.

L'objectif global du projet est d'an-

crer institutionnellement les relations entre les acteurs du milieu scolaire, économique et politique, de formaliser et de consolider l'existant dans le domaine de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes habitant Bulle et les environs. Pour ce faire, un comité de pilotage a été créé afin de réunir les acteurs du domaine dans une structure appelée à se pérenniser.

De manière plus précise, la Bulle professionnelle devrait permettre de limiter la marginalisation des jeunes en situation d'échec professionnel, de prévenir les dérives liées à un isolement professionnel et social, de promouvoir une meilleure intégration des jeunes sur le plan social et professionnel en leur permettant de construire un réseau social élargi ainsi que de nouer des liens avec le monde du travail et celui des adultes.

Il existe aujourd'hui des chiffres concernant les jeunes en difficulté scolaire, des chiffres concernant le chômage des jeunes également. Mais une réalité échappe aux statistiques: ce sont les jeunes qui sont en décrochage ou marginalisés, qui rompent leur contrat d'apprentissage et qui ne retrouvent rien derrière ou encore ceux qui n'ont pas de parcours chaotique,



mais qui, à un moment donné, passent entre les mailles du filet social.

La Bulle professionnelle n'a pas la prétention de régler l'entier des problèmes des jeunes, notamment ceux qui sont sans solution professionnelle. Mais il a pour vocation de traiter les problèmes selon des axes différenciés, selon des réalités différentes et à des moments différents de l'année aussi. Surtout, il se base sur une expérience du terrain, en se basant sur le fait que les animateurs du Centranim et le travailleur social hors murs vivent au quotidien ce que certains jeunes traversent.

La Bulle professionnelle sera ainsi constitué de trois axes distincts, mais liés les uns aux autres.

En premier lieu, **une permanence-emploi** existe d'ores et déjà dans le bâtiment du centre d'animation de la commune (Centranim), afin de distiller aux jeunes de 14 à 25 ans des conseils concernant leur dossier de candidature, de les suivre individuellement dans leurs recherches et de les coacher et orienter pour décrocher des places de stage, d'apprentissage ou de travail.

Ensuite, **le projet F3** qui existe et fonctionne depuis plusieurs années au Centranim continuera d'offrir un soutien, sur deux fois trois jours par année, à des jeunes des CO de Bulle et de La Tour-de-Trême qui risquent de rencontrer, à un moment donné de leur parcours, des difficultés d'insertion professionnelle.

Finalement, des **speed working** suivis d'un apéritif préparé par les jeunes seront mis en place deux fois par année, afin de faire se rencontrer des jeunes en recherche d'apprentissage avec des patrons de PME locales et régionales. Le but de ces rencontres est certes de nouer des liens entre ces deux acteurs du monde professionnel, mais servira également un dessein sous-jacent: permettre de désacraliser la relation entre un apprenti et un patron.

La mise en place d'un paysage éducatif propre à la ville de Bulle a permis de créer un comité de pilotage au sein duquel se retrouveront à la fois les acteurs du domaine de la jeunesse, de l'insertion socioprofessionnelle et de l'économie ainsi que des représentants politiques, véritable nouveauté dans le paysage local. Ce comité de pilotage vise à être pérennisé et constitue la plus-value du Paysage éducatif Bulle professionnelle. Le but de ce comité ne sera pas uniquement décisionnel, mais également synergétique, partant qu'il présentera un espace de discussion et d'échanges entre les différents acteurs gravitant dans le domaine de la jeunesse. Cette stratégie doit permettre de savoir ce que font les autres acteurs, de connaître leur rôle et leurs offres dans le système, tout en permettant le partage d'informations et d'expériences.

Outre le fait d'être des acteurs directs participants et bénéficiaires du Paysage éducatif Bulle professionnelle, les jeunes qui constituent le public cible joueront également un rôle de constructeurs de pro-

Une permanence-emploi existe déjà dans le bâtiment du Centranim.



Bulle, La Gruyère et Glion, ensemble pour une meilleure intégration

L'école hôtelière de Glion est un pôle de formation international en constant développement. Son site bullois ne fait pas exception. Avec des étudiants en provenance du monde entier qui ne sont pas toujours au fait des us et coutumes suisses, l'intégration dans la cité peut rencontrer des difficultés. Pour y remédier, un groupe de travail a été constitué à l'initiative du préfet de la Gruyère et les projets commencent à émerger.

Des représentants de la direction

et des étudiants de Glion – Institute of Higher Education – participent aujourd'hui à un groupe de travail avec le préfet de la Gruyère ainsi que des représentants des établissements publics, des milieux sportifs, des milieux culturels, de Bulle Sympa, du Collège du Sud et de La Gruyère Tourisme. Objectifs: trouver des moyens pour faciliter l'intégration de l'école et de ses étudiants dans la cité et la région, par exemple en mettant sur pied un événement annuel qui pourrait devenir l'emblème de ce rapprochement entre Glion et la population gruérienne.

UNE BALADE GOURMANDE DANS LA CITÉ

Une balade gourmande sera ainsi mise sur pied au début du deuxième semestre, à savoir **le vendredi 28 août 2015**. Le principe est de proposer un parcours à travers la ville de Bulle avec des haltes à des lieux symboliques comme

Glion, le musée, le château, la place du Marché, ou les Halles afin que, à chaque étape, les participants puissent goûter des spécialités culinaires issues de divers pays dont les étudiants de Glion sont originaires. L'événement aura lieu dès 17 h et se terminerait de manière festive par une rencontre à Globull.

Ce projet de rencontre entre la population gruérienne et les étudiants de Glion va être couronné par une soirée appelée à être mis sur pied régulièrement. La rencontre, qui a la volonté d'être simple et conviviale, aura lieu à Globull en début de soirée. L'établissement est prêt à offrir l'entrée et à collaborer à la réception des participants. Afin de donner les meilleures chances de lancement à cette manifestation, il est envisagé – pour la première édition – de couronner la Balade gourmande prévue le 28 août par cette soirée apéritive à Globull.

Dans le futur, le football pourrait également participer au rapprochement entre Glion et la région, avec un grand tournoi de football, auquel participeraient plusieurs équipes.

Enfin, le projet Tandem consiste à mettre en place une structure offrant la possibilité de rencontres ponctuelles d'un étudiant de Glion qui accepterait d'échanger dans sa langue, avec des habitants locaux désireux d'améliorer la pratique d'une langue étrangère. Parmi les personnes susceptibles d'être intéressées par ces échanges linguistiques, il y a naturellement les étudiants du Collège du Sud.

GLION EN QUELQUES MOTS

Glion Institute of Higher Education est classée parmi l'une des trois meilleures écoles de gestion hôtelière au monde pour une carrière internationale (TNS, Global

Research, 2013). Des représentants de plus de 100 entreprises viennent sur ses campus chaque année pour recruter les étudiants pour des stages et pour des postes au sein de chaînes d'hôtels internationales, pour des marques de luxe, dans des agences, dans le domaine de la finance et d'autres industries des services.

Structure universitaire moderne, le campus de Bulle accueille les étudiants post-universitaires et la plupart des autres étudiants qui y viennent dès la seconde année académique. Le campus universitaire de Bulle, particulièrement récent et imposant, accueille les élèves de troisième cycle et la plupart de ceux en licence. Conçu pour une approche rigoureuse de l'enseignement supérieur, le campus de Bulle permet aux étudiants de développer leur pensée critique comme d'affûter leurs aptitudes à la communication, à l'organisation, au leadership.

►► Suite "Paysages éducatifs"

jet. En effet, deux jeunes âgés de 14 à 25 ans sont intégrés à l'équipe de projet qui travaille sur l'élaboration concrète des *speed working*, sur l'évolution de la permanence-emploi et celle de F3 également. De plus, avant la tenue des *speed working*, il sera demandé aux jeunes de préparer un apéritif qui sera ensuite servi aux patrons présents.

UN CONTEXTE EN FORTE ÉVOLUTION

La commune de Bulle compte aujourd'hui plus de 22 000 habitants. En tant que chef-lieu de la Gruyère, elle a un rôle moteur pour toute la région, qui compte plus de 50 000 habitants. Les 33% de la population bulloise sont des enfants et des jeunes de moins de 25 ans. Parmi eux, 49% sont des jeunes issus de la migration. Il s'agit de la plus forte concentration de jeunes et de jeunes étrangers du canton de Fribourg.

Jusque dans les années 2000, l'intégration des enfants et des jeunes en Gruyère se faisait de manière naturelle grâce à la société civile. Les offres développées dans le domaine du sport, de la culture et de l'art étaient pourvoyeuses de lien social entre les générations. Trois

De nouveaux quartiers ont poussé sans qu'une réflexion approfondie ait été menée sur l'espace public et la place des enfants et des jeunes

Bullois sur quatre avaient des parents qui étaient nés à Bulle. Le tissu social existant avait alors la capacité d'intégrer les nouveaux arrivants.

Depuis 10 ans, les transformations de la société s'ajoutent aux changements démographiques très rapides survenus à Bulle et modifient profondément la vie sociale et la capacité de la société civile à répondre aux besoins des nouveaux habitants arrivés soit des cantons voisins, soit de pays européens (Portugal, Kosovo, Espagne, etc.), soit de plus loin.

De plus, de nouveaux quartiers ont poussé sans qu'une réflexion approfondie ait été menée sur l'espace public et la place des enfants et des jeunes dans les quartiers ainsi qu'au centre-ville. Ces mutations ont évidemment des conséquences. Il est possible aujourd'hui

d'émettre un certain nombre de constatactions découlant de ces changements, comme l'utilisation plus intensive et plus tardive de l'espace public au centre-ville, les demandes en hausse pour des types de loisirs novateurs pour les enfants et les jeunes, l'intégration plus difficile pour certaines familles, certains enfants ou certains jeunes en rupture ou sans perspectives professionnelles.

Si la majorité des jeunes va bien et trouve sa place dans la société, certains n'ont pas de cursus de formation bien défini. Ils quittent leur apprentissage ou abandonnent le collège sans forcément être repris par le filet social existant (notamment grâce à l'ORP, à l'aide sociale ou à la plate-forme jeune).

Dès lors, ils ne peuvent plus intégrer des offres comme la 10^e année linguistique ou le semestre de motivation (Semo) par exemple. Démotivés, honteux peut-être, ils ne s'adressent pas aux services communaux ou à l'orientation professionnelle. Ils cherchent éventuellement de l'aide auprès du Centranim. Les actions menées par le Service de la jeunesse doivent permettre de trouver des solutions pour éviter la marginalisation.

La Fondation Jacobs et les Paysages éducatifs

Qu'est-ce qu'un paysage éducatif? Les enfants, comme on le sait, n'apprennent pas qu'à l'école; les enfants et les adolescents acquièrent des connaissances partout: au sein de la famille, à la crèche et avec la maman de jour, sur le terrain de jeu, chez les grands-parents, en vacances, dans les transports publics, chez les scouts, sur le terrain de football et dans la troupe de danse, en excursion dans la forêt, voire, parfois, en regardant la télévision.

Au sein d'un paysage éducatif, il s'agit de relier ces îlots. Etant donné que l'éducation, telle qu'elle est comprise actuellement, n'englobe pas uniquement le savoir formel, de nature cognitive, mais l'ensemble de ce qui constitue le tissu de la vie, il importe de donner aux enfants et aux adolescents des chances égales dans tous les domaines d'acquisition des connaissances. C'est pourquoi un paysage éducatif comprend l'éducation au sens formel (école enfantine, école), l'éducation non formelle (clubs de sport, école de musique) et l'éducation informelle (famille, vie quotidienne, groupes).

Un paysage éducatif se définit à l'aide des caractéristiques suivantes: les intérêts de l'enfant, et l'enfant lui-même, sont toujours l'élément central. Tous les milieux formateurs d'un enfant, qu'ils soient formels, non formels ou informels, sont reliés en réseau, avec des liens directs entre eux et pas seulement selon un mode d'organisation en étoile comprenant l'enfant au centre. Un paysage éducatif est donc toujours implanté localement; il doit être porté par le politique et être conçu pour durer. Ces aspects sont la condition sine qua non, selon l'experte, pour qu'un paysage éducatif devienne un espace d'éclosion pour l'apprentissage et l'éducation aux niveaux scolaire, social et affectif.

Sources: Fondation Jacobs

Bulle Sympa: Devenez agent sympa!

Participer activement à l'amélioration de la qualité de vie à Bulle, c'est possible! En s'associant à l'espace de formation L'Etrier, la commission Bulle Sympa propose une formation d'agent de promotion de la qualité de vie. Cette formation s'adresse à tout-e habitant-e de la commune! Avec beaucoup ou peu d'expérience, depuis longtemps ou récemment installé-e, femme ou homme, de toute culture, de toute origine, de toute génération, travaillant ou non, de toute profession... Avec l'envie d'apprendre, une belle motivation d'être en lien avec les habitants, la volonté de faire vivre l'esprit «sympa» et de s'investir pour un projet commun (aussi simple soit-il).

Les thématiques abordées sont l'éthique de travail, l'autorité et le pouvoir, la créativité, les cadres et les repères, la tolérance et l'ouverture, l'«aller vers», les activités et la sécurité, la responsabilité et, enfin, le droit et les assurances. De manière plus spécifique, le cursus évoque également l'estime de soi, la construction de la personnalité, l'attitude responsable, le regard positif, être un agent «relais», la gestion des conflits et des comportements agressifs, la pluriculturalité, les codes sociaux ou encore l'intégration.

Infos

Pour devenir agent ou agente de promotion de la qualité de vie, vous pouvez contacter:
Commission Bulle Sympa
Grand-Rue 7, 1630 Bulle
Tél. 026 919 18 07 / 079 151 17 57
bullesympa@commune.bulle.ch

Participez à la séance d'information, qui se déroulera le 16 septembre 2015 à 19 h au Centranim. Bulle Sympa vous y présentera la formation 2015:

25.09 + 11.11 | 19 h – 21 h
03 et 17.10 + 07.11 | 9 h – 16 h 30
21.11 | 9 h – 19 h 30

Avec le speed working, des jeunes pourront rencontrer des chefs d'entreprise et découvrir de nouveaux métiers.



"Mobilité

Participez à l'enquête vélo!

Une enquête préparée par le Büro für Mobilität est lancée cette semaine auprès de la population bulloise pour évaluer les besoins dans le domaine du vélo. L'analyse des questionnaires permettra à la commission vélo ainsi qu'au Conseil communal d'affiner sa stratégie de promotion du vélo.



Bien dans ma Bulle

En partenariat avec la ville, l'association influ&sens lance le projet participatif Bien dans ma Bulle. L'objectif de la démarche est de donner la chance à la population de s'exprimer au sujet de la politique de mobilité douce. Rendez-vous à 19 h le 1^{er} septembre 2015 à l'Hôtel de Ville.

Mobilité douce: Bulle s'engage en faveur de la promotion du vélo

2015 sera marqué d'une part par la réalisation d'une carte des itinéraires dédiés au vélo et d'une enquête auprès de la population

Bulle veut faire davantage pour l'intégration des cyclistes dans la cité. Pour y parvenir, la commune a lancé un plan d'action suite à l'analyse de la politique cyclable de la ville intitulée Bicycle Policy Audit (BYPAD). La commune va renforcer les mesures techniques prises par de l'information et une analyse des besoins des usagers pour favoriser l'utilisation du vélo et développer des itinéraires adaptés dans la cité.

Bulle est également appuyée dans sa démarche par son mandataire le Büro für Mobilität. Premières mesures prises: le lancement d'une enquête auprès des usagers et la publication d'un plan des itinéraires.

Jungo, Département technique. Accompagnateur du projet, le Büro für Mobilität fait bénéficier la commission de sa grande expérience dans le domaine.

Le développement du vélo est un axe stratégique pour la politique des transports dans la ville de Bulle. La mobilité dans son ensemble doit être perçue comme un enjeu majeur ces prochaines années en ville de Bulle. En 2015, Bulle accueille 22000 habitants, alors que 12000 automobiles sont immatriculées sur notre commune. La croissance annuelle représente 600 habitants et 450 véhicules. Et cette croissance n'est pas terminée au vu des nombreux projets immobiliers en cours et à venir.

FAVORISER LA MOBILITÉ DOUCE DONT LE VÉLO

Pour faciliter la mobilité des citoyens, les solutions ne consistent pas à créer des autoroutes à travers la ville pour permettre à tout prix le passage d'un maximum de véhicules, mais bien de faciliter le recours à d'autres moyens de transport que la voiture pour se rendre et circuler en ville. A pied, à vélo ou avec les transports publics: les alternatives existent et doivent être valorisées.

Avec son plan directeur des circulations, le Conseil communal a défini la hiérarchie et le tracé des cheminements de mobilité douce. Des actions auprès des entreprises et des écoles sont organisées chaque année par le coordinateur des sports pour inciter à l'utilisation du vélo. Chaque nouvel aménagement routier prend en compte la circulation des cyclistes.

Pour contrôler le bien-fondé de ces mesures, la ville de Bulle s'est soumise en 2014 à l'audit BYPAD qui a pour but d'évaluer et d'améliorer la qualité de l'intégration de la mobilité douce dans les communes. Il en est ressorti que Bulle est une ville compacte, peu étendue, à la topographie favorable au vélo. Si la planification existe et que le réseau est déjà bien en place, l'information est toutefois insuffisante et la prise en compte des besoins des utilisateurs pas connue précisément.

2015 sera marqué d'une part par la réalisation d'une carte des itinéraires dédiés au vélo et d'une enquête auprès de la population qui aura ainsi l'occasion de faire part de ses remarques, souhaits et idées qui permettront une utilisation accrue du vélo en ville de Bulle.

En parallèle, le Conseil communal continue la réalisation des infrastructures sur le terrain au fur et à mesure du réaménagement de ses routes, avec le souhait de réaliser un lien entre le quartier de l'Arsenal et la zone industrielle de Planchy avec ses milliers de postes de travail, en passant par la gare.

Donnez votre avis!



Le vélo sous enquête auprès des usagers

Une enquête préparée par le Büro für Mobilität est lancée cette semaine auprès de la population bulloise pour évaluer les besoins dans le domaine du vélo. L'analyse des questionnaires permettra à la commission vélo ainsi qu'au Conseil communal d'affiner leur stratégie de promotion du vélo.

La questionnaire est disponible en ligne sur le site de la commune. Des récoltes dans la rue seront également organisées, afin de favoriser un contact direct avec la population.

Infos

Remplissez le formulaire sur le site www.bulle.ch/velo

Bike to work. Une action de promotion du vélo de Pro Vélo

Bike to work est un exemple de projet de promotion de l'utilisation du vélo. Il permet aux participants de garder la forme. En se rendant au travail à vélo, ils partagent cette expérience avec 50000 autres personnes en Suisse.

Le projet bike to work est une action d'une durée d'un mois destinée à promouvoir la pratique du vélo pour se rendre au travail. Son objectif: faire en sorte que le plus grand nombre de pendulaires soit séduit par la petite reine, un moyen de transport pratique, bon pour la santé et écologique. L'action a lieu chaque année au mois de juin. En juin 2014, plus de 50000 employés de 1651 entreprises se sont mis en selle dans le cadre de l'action bike to work. Ensemble, ils ont parcouru près de huit millions de kilomètres et ainsi économisé 1248360 kg de CO₂. Bike to work est une action de Pro Vélo Suisse. L'association s'engage pour promouvoir le vélo et représenter les intérêts des cyclistes afin d'offrir plus de confort et plus de convivialité sur les routes.

Un audit BYPAD a été réalisé en 2014 pour la ville de Bulle, impliquant les autorités, les techniciens ainsi que les utilisateurs. Au terme du processus, la ville a été certifiée en date du 11 août 2014 par BYPAD. Cet organisme né en 1999 dans le cadre d'un projet européen met à disposition des localités de toutes tailles une méthode pour évaluer, puis améliorer leur politique cyclable. L'audit réalisé dans le cadre de cette certification a relevé les forces et les faiblesses de la politique cyclable de la ville de Bulle.

L'objectif est de rechercher un consensus sur l'existant et de fournir un plan d'actions opérationnel. Les premières mesures sont lancées en 2015: réaliser une enquête auprès des usagers pour évaluer leurs besoins, publier un plan des itinéraires cyclables ainsi qu'intensifier la communication et la promotion du vélo.

Afin de développer ces projets, une commission vélo a également été mise en place. Elle est composée de Pierre Pythoud, président, Marie-France Roth Pasquier, conseillère communale, Raoul Girard, conseiller communal, Didier Grandjean, comité de Pro Vélo, Philippe Fragnière, coordinateur des sports, Sébastien Lauper, commission d'aménagement, Alain Broye, Service des ponts et chaussées et Cédric



"Musée gruérien

Découverte de la couleur

En marge de l'exposition des premières photographies en couleurs prises dans la région et en Suisse dès 1907, un riche programme d'activités sera proposé au public et aux enseignants: initiation aux mystères de la photographie, explications sur la synthèse additive des couleurs, éclairages sur les technologies de la couleur – de l'autochrome au smartphone – visites thématiques dans l'exposition temporaire et l'exposition permanente.

Circuit historique

Des visites commentées du circuit historique «Bulle à parcourir» sont proposées pendant la belle saison. L'occasion de se balader de découverte en découverte, de mieux connaître, comprendre et apprécier la ville.



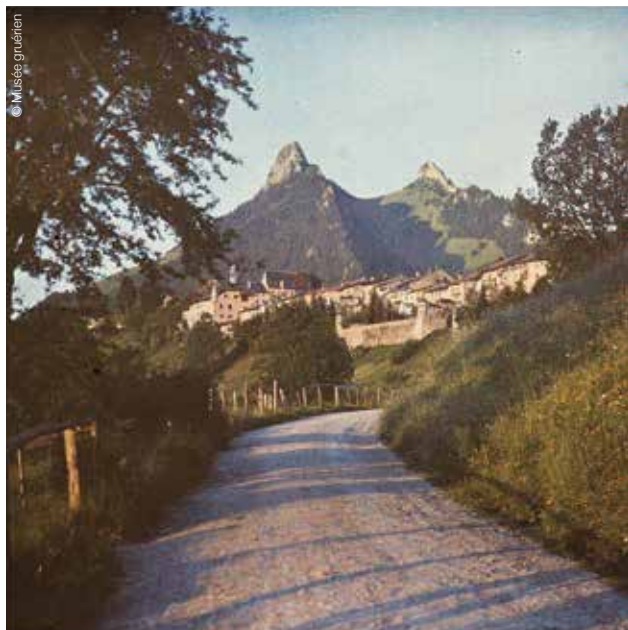
Musée gruérien

Musée gruérien
Rue de la Condémine 25
1630 Bulle
www.musee-gruerien.ch
info@musee-gruerien.ch
Tél. 026 916 10 10

Journées européennes du patrimoine: échanges et influences

Evêques, marchands et fromagers
SA 12.09 + DI 13.09.2015 | 10 h et 14 h
Musée gruérien et château de Bulle

Depuis des siècles le territoire de la Gruyère actuelle est lié par de nombreux réseaux d'influence avec les régions et les pays voisins. Au Moyen Age la ville de Bulle appartenait aux évêques de Lausanne, comme en témoigne le château construit en 1291 – sur un modèle savoyard – par Guillaume de Champvent. Sait-on que le fromage de gruyère, apparu vers 1430, est probablement un «descendant» du parmesan inventé deux siècles plus tôt par des moines bénédictins? Au XVII^e et au XVIII^e siècle le commerce du fromage prend son essor: la région importe du sel de Salins, en Bourgogne, et exporte ses meules par milliers via les foires de Lyon. Le gruyère part ainsi à la conquête des cinq continents! A l'occasion des Journées européennes du patrimoine 2015, le Musée gruérien propose des visites commentées de son exposition permanente «La Gruyère, itinéraires et empreintes» et du château de Bulle sur le thème des échanges et des influences.



A la découverte de la couleur

26.09.2015 - 14.02.2016

Cet automne le Musée gruérien vous en mettra plein la vue: exposition des premières photographies en couleurs prises dans la région et en Suisse dès 1907 – les diapositives autochromes inventées par les frères Lumière – et espace didactique consacré à la découverte de la lumière et de la couleur. Le Musée présentera notamment sa collection de 230 autochromes réalisées par le Bullois Simon Glasson (1889-1960). A l'entrée de l'exposition un espace comprendra des jeux et des manipulations sur la lumière et la couleur sur le modèle de ceux qu'on peut voir au Technorama de Winterthour et à la Cité des sciences de Paris.

«Fous de couleur. Photographie autochrome en Suisse (1907-1937)». Publication aux Editions Alphil, Neuchâtel.

Infos

info@musee-gruerien.ch
Tél. 026 916 10 10

Visite gourmande en ville de Bulle

A la découverte de la Cité des goûts et terroirs
SA 19.09 | DI 20.09.2015

Baladez-vous dans le centre historique de Bulle et participez à une dégustation commentée des produits de la région. Point de rencontre et départ devant le Musée gruérien à 10 h par tous les temps. Durée de la visite 1 h 30. Prix: 20 francs (enfant accompagné jusqu'à 12 ans, gratuit). Pendant toute l'année, organisation de visites gourmandes pour groupes en français sur demande.

Infos

Inscriptions
info@musee-gruerien.ch
Tél. 026 916 10 10 (nombre de places limité).

Circuit historique en ville de Bulle

JE 30.07 - 19 h | SA 08.08 - 17 h | DI 16.08.2015 - 14 h

Des visites commentées du circuit historique «Bulle à parcourir» sont proposées pendant la belle saison. L'occasion de se balader de découverte en découverte, de mieux connaître, comprendre et apprécier la ville. Les points forts de la visite sont le château du XIII^e siècle, la chapelle des Capucins, la place du marché et l'église Saint-Pierre-aux-Liens (1816). Une offre du Musée gruérien, de la Gruyère Tourisme et de la Société de développement de Bulle et environs.

Durant la saison estivale, la Société de Développement de Bulle et environs propose à ses hôtes et aux résidents une visite commentée gratuite à la découverte des sites historiques de la ville. Point de rencontre et départ devant le Musée gruérien par tous les temps. Durée de la visite 1 h 30.

Pendant toute l'année, organisation de visites en ville pour groupe en français, allemand et anglais sur demande.

Infos

Inscription
La Gruyère Tourisme | Place des Alpes 26 | 1630 Bulle
www.la-gruyere.ch
info@la-gruyere.ch
Tél. 0848 424 424 (nombre de places limité)



Expo De mèche – Lorna Bornand



29.03 - 23.08.2015

L'artiste Lorna Bornand use subtilement du cheveu. Elle en fait la matière première de ses dessins et de deux installations inédites. Une tapisserie monumentale s'anime d'une myriade de fleurs en cheveux confectionnées à la main, comme au XIX^e siècle, et une cascade ondoyante fait en retour référence à l'état de nature.

Dans l'espace Trésors des collections, le Musée gruérien présente des bijoux, des souvenirs et des paysages brodés ainsi que des modèles d'artisanat contemporain en cheveux. Une installation photographique et une galerie de portraits rappellent l'évolution des modes en matière de coiffe et de chevelure.

Infos

www.musee-gruerien.ch

Le chalet d'alpage comme choix de vie

Photographies de Mélanie Rouiller et Marie Rime
Jusqu'au 20.09.2015
Espace d'accueil du Musée gruérien (entrée gratuite)

Un livre et une exposition. Un partenariat entre les Editions de l'Hébe de Charmey et le Musée gruérien de Bulle.

Le chalet d'alpage, nouvelle île de Crusoé? Fuir la «civilisation», retrouver le rythme de la nature, donner un sens différent à sa vie... Qui n'en a jamais rêvé? Mais pour aller où, faire quoi, réaliser quel désir? Qui sont ces originaux qui passent à l'acte en séjournant une partie de l'année confinés sur les hauteurs dans des bâtisses au confort spartiate?

Mélanie Rouiller et Marie Rime sont allées à la rencontre de ces aventuriers des temps modernes avec l'envie de dépasser les idées reçues et les clichés. Discrètes mais attentives spectatrices, elles rendent compte de cet itinéraire hors du commun dans Le chalet d'alpage comme choix de vie (Éditions de l'Hébe, 2015). Cet ouvrage et l'exposition qui l'accompagne illustrent le paradoxe de l'existence que nous devons tous affronter mais qui, dans un cadre inusuel, prend toute sa signification: concilier idéal et réalité tient souvent de la gageure...

"Bulle verte

Stratégie énergétique

La réduction des énergies fossiles, l'amélioration de l'efficacité énergétique, l'encouragement à la substitution de produits et de technologies énergivores sont les idées phares qui sous-tendent le projet ambitieux de la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération.

Biodiversité

Les plantes envahissantes – néophytes ou indigènes pour certaines – sont des menaces pour la biodiversité végétale de nos régions. Elles sont également extrêmement difficiles à combattre.



Sus au séneçon jacobée

Le Service des parcs et jardins de la ville de Bulle demande à toutes les personnes concernées d'être particulièrement attentives à la présence de cette plante. Le seul moyen de lutte efficace est le déracinement avant la mise en graine.



Développement durable: la volonté d'en faire toujours plus

Labellisée Cité de l'énergie depuis huit ans, la ville de Bulle fait résolument partie des bons élèves, mais ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. Tour d'horizon des actions menées et de celles en cours.

Notre commune connaît une évolution démographique et urbaine sans précédent. La maîtrise du développement des infrastructures au service de la population en termes énergétique, de mobilité et d'aménagement territorial est un défi quotidien. C'est dans ce contexte que la commune est motivée à entreprendre toutes mesures économiquement viables visant à maîtriser sa consommation d'énergie.

Le label Cité de l'énergie. Il apporte la preuve pour les communes qu'elles mènent activement une politique énergétique durable. Sont notamment encouragés: le recours aux énergies renouvelables, une mobilité supportable pour l'environnement ainsi qu'une gestion durable des ressources. A ce jour, plus de 360 communes en Suisse sont auréolées de la précieuse distinction qui fait partie intégrante du programme de SuisseEnergie.

Le dossier de la commune de Bulle est en cours d'analyse pour le renouvellement du label. Les critères d'évaluation portent sur six axes: le développement territorial, les installations et les bâtiments communaux, l'approvisionnement et la dépollution, la mobilité, l'organisation interne, la communication et la coopération. Davantage d'informations paraîtront dans un prochain numéro du Bulletin.

Société à 2000 watts. Depuis 2012, la ville de Bulle participe au programme de l'OFEN (Office fédéral de l'énergie)

intitulé «Société à 2000 watts», ayant pour but de réduire la consommation d'énergie de manière continue sur le long terme. La réduction des énergies fossiles, l'amélioration de l'efficacité énergétique, l'encouragement à la substitution de produits et de technologies énergivores sont les idées phares qui sous-tendent le projet ambitieux de la Stratégie énergétique 2050 prôné par la Confédération.

Au cours de la première phase, les forces et les faiblesses ainsi que des pistes d'amélioration ont été mises en lumière. En 2014, la candidature de la ville à la deuxième phase du programme a été acceptée par l'OFEN. Cette phase prévoit le soutien à la mise en place de mesures qui permettent d'aller dans le sens de la Société à 2000 watts. Les deux principales mesures proposées à l'OFEN concernent le développement de la production photovoltaïque et l'extension du réseau de chauffage à distance. Dans les deux cas, GESA (Gruyère Energie SA) est partie prenante dans la mesure où elle investit dix millions de francs en posant progressivement environ 25000 m² de panneaux solaires photovoltaïques dans la région et qu'elle développe continuellement son réseau de chauffage à distance. La production d'énergie thermique de ce dernier devrait dépasser les 100 GWh d'ici 2020 contre environ 60 GWh en 2014. Sur la trentaine de communes suisses engagées dans le programme de la Société à 2000 watts, environ la moitié (dont Bulle) sont en phase 2.

C'est en 1988 que fut lancé le projet «Cité de l'énergie, plateforme de développement pour la politique énergétique communale» sous l'égide du WWF, de la Fondation suisse de l'énergie et de la Société suisse pour la protection de l'environnement. Le premier label a été remis en 1991 à la ville de Schaffhouse. A ce jour, en Suisse, plus de quatre millions de personnes vivent dans une commune labellisée.



Chronologie des récentes actions auxquelles la ville de Bulle s'est associée (liste non exhaustive)

DÉCEMBRE 2012	Mobil étoffe son offre avec l'ouverture de la ligne Gare-Planchy. De plus, les TPF renforcent la cadence du RER entre Bulle et Fribourg (chaque ½ heure + un train par heure à destination de Berne).	JUILLET 2013	La centrale solaire photovoltaïque sur le toit de l'école de la Condémine à Bulle et sur le bâtiment scolaire «Tourmaline» à La Tour-de-Trême est mise en service par GESA.	OCTOBRE 2013	L'Etat de Fribourg lance la Campagne OFF visant zéro pour cent d'augmentation de la consommation électrique à l'échelle du canton.	MAI 2014	10 ^e anniversaire du réseau de chauffage à distance de GESA alimentant Bulle et La Tour-de-Trême.	JUILLET 2014	Volonté de développer l'utilisation du vélo en ville de Bulle et commande d'un audit BYPAD (Bicycle Policy Audit) rassemblant des membres de l'exécutif, des techniciens et des utilisateurs. A cette occasion, une commission «vélos» a été créée sur le plan communal.	NOVEMBRE 2014	Début de la vente d'ampoules basse consommation à prix coûtant dans le cadre de l'EnergyDay14 et lancement de la campagne de prêt de wattmètres (prise mesurant la consommation en kilowattheures et en francs des appareils électriques).	AVRIL 2015	Soirée d'information destinée à la population bulloise sur «l'efficacité énergétique à la maison».
PRINTEMPS 2013	GESA termine les principaux travaux de rénovation de l'usine hydroélectrique de Charmey (le turbinage de la Jogne permet d'alimenter environ 4000 ménages standard de la région).	SEPTEMBRE 2013	L'ouverture de nouvelles classes primaires a abouti à une réflexion globale sur la problématique des transports scolaires. Dans ce sens, des lignes Pedibus ont été mises sur pied, une présence renforcée des patrouilleurs scolaires est visible et certains tronçons aux abords des écoles sont limités à 30 km/h.	JANVIER 2014	EauSud SA (société dont Bulle est l'actionnaire majoritaire) pose quelque 400 capteurs sur le réseau de distribution d'eau potable pour améliorer la détection des fuites.	JUIN 2014	Dévoilement du programme d'investissement de GESA dans le solaire photovoltaïque (10 millions sur 10 ans).	OCTOBRE 2014	Participation de la ville au Day OFF (initiative entrant dans le cadre de la Campagne OFF invitant à éteindre les lumières entre 20 h et 21 h tant dans les ménages que sur des lieux publics sélectionnés).	DÉCEMBRE 2014	Fin des principaux travaux liés à l'assainissement de l'éclairage public bullois.		



Biodiversité: mieux combattre les plantes envahissantes

Elles répondent aux noms étranges de renouée du Japon, buddleias, solidage du Canada, berce du Caucase ou encore séneçon jacobée. Ces plantes envahissantes, néophytes ou indigènes pour certaines, sont des menaces pour la biodiversité végétale de nos régions. Elles sont également extrêmement difficiles à combattre.

Les propriétaires, les communes et les horticulteurs doivent faire face depuis plusieurs années à une nouvelle menace: celle des plantes envahissantes, qu'elles soient indigènes ou non. Plusieurs catégories de plantes sont dans le collimateur des spécialistes.

Sont considérés comme «exotiques» les plantes, animaux et autres organismes introduits par l'action humaine dans des habitats à l'extérieur de leur aire de répartition naturelle. Peu importe que la propagation soit survenue de manière intentionnelle (plante d'ornement ou animal de compagnie) ou non (par exemple dans les emballages d'envois internationaux ou comme agents pathogènes). On qualifie d'«envahissantes» les espèces dont on sait ou on suppose qu'elles prolifèrent

en Suisse et qu'elles peuvent causer des dommages à la biodiversité, à la santé des hommes ou des animaux, à l'agriculture ou à la sylviculture, ou encore aux infrastructures.

Les plantes exotiques envahissantes ou néophytes posent problème. Elles sont des plantes non indigènes, en provenance d'un autre continent en général, introduites intentionnellement ou non, qui réussissent à s'établir dans la nature, à se multiplier et à se répandre massivement aux dépens des espèces indigènes, selon la définition du Centre national de données et d'informations sur la flore de Suisse. L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) estime aujourd'hui qu'elles représentent la deuxième cause de diminution de la diversité biologique au niveau mondial. L'article 8 de la Convention sur la diversité biologique préconise donc la prévention face à de nouvelles introductions et le contrôle ou l'éradication des espèces envahissantes déjà établies.

En Suisse, les néophytes envahissantes se sont également révélées un réel danger pour la diversité biologique. Afin d'endiguer le phénomène, les activités concernant ces espèces, comme l'information et la sensibilisation, l'endiguement et la lutte se multiplient. Avec l'Ordonnance sur la dissémination dans l'environnement révisée et en vigueur depuis octobre 2008, la Suisse veut protéger la population et l'environnement des atteintes nuisibles qui résultent de l'utilisation

des organismes exotiques. Précisons toutefois que toutes les néophytes ne sont pas envahissantes. Comme nous pouvons le voir avec le séneçon jacobée (*lire ci-dessous*), il y a également des plantes indigènes qui se montrent localement envahissantes et que l'on peut également compter parmi les espèces non désirées. Le séneçon à feuilles de roquette, le cirse des champs ou encore le rumex à feuilles obtuses font partie de cette catégorie.

Parmi les espèces néophytes de notre flore, seul un dixième des plantes sont considérées comme envahissantes. Pourtant, d'importants dommages peuvent toutefois être provoqués. Il convient donc de mettre un terme à leur expansion. Afin de mettre en place un système de veille, la Commission suisse pour la conservation des plantes sauvages dispose d'un centre d'information sur les néophytes envahissantes.

La liste noire regroupe les néophytes envahissantes de Suisse qui causent actuellement des dommages à la diversité biologique, à la santé et/ou à l'économie et dont il faut empêcher l'expansion. La *watch list* est la liste des néophytes envahissantes de Suisse qui ont le potentiel à causer des dommages et dont l'expansion doit être surveillée.

Les espèces envahissantes contribuent au recul de la biodiversité dans le monde entier. Selon l'UICN, elles en seraient la deuxième cause principale, juste après la destruction des habitats. L'accroissement des espèces exotiques s'explique par l'intensification des transports de marchandises et de voyageurs mondiaux.

En Suisse, 825 espèces exotiques établies sont connues, dont 107 sont considérées comme envahissantes. Leur nombre n'a cessé de croître ces dernières décennies pour les cas étudiés (actuellement, espèces végétales uniquement). La liste noire des plantes exotiques envahissantes compte ainsi 41 espèces, soit le double par rapport à 2006. Deux raisons expliquent cette hausse: d'une part, des espèces qui ne sont pas encore présentes en Suisse ont été incluses dans l'évaluation la plus récente et, d'autre part, certaines espèces ont été classées dans une catégorie supérieure. La liste d'observation des plantes envahissantes supposées comprend actuellement 17 espèces.

BASES LÉGALES

La loi sur la protection de l'environnement et l'ordonnance sur la dissémination dans l'environnement prescrivent une obligation générale de précaution. La loi sur la protection de la nature et du paysage régit le lâcher d'espèces animales et végétales étrangères. L'art. 23 exige une autorisation pour l'acclimatation d'espèces, sous-espèces et races d'animaux et végétaux étrangères au pays ou à certaines régions. L'ordonnance sur le *Livre des aliments pour animaux*, à son annexe 10, exige depuis mars 2005 que les aliments pour oiseaux ne contiennent pas de graines d'ambrosie.

Les modifications de l'ordonnance sur la protection des végétaux relative à la loi sur l'agriculture sont entrées en vigueur le 1^{er} juillet 2006. Il en découle l'obligation de communiquer et de combattre la présence d'ambrosie. La Confédération peut verser des indemnités aux propriétaires qui subissent des pertes de récolte et qui doivent prendre en charge des coûts supplémentaires pour assurer l'application des mesures de lutte, sous certaines conditions.

Sources: Office fédéral de l'environnement, Centre national de données et d'informations sur la flore de Suisse

Une plante envahissante indigène Sus au séneçon jacobée!

Le séneçon jacobée est très répandu aux bords des champs, dans les prairies, dans les gazons maigres et dans les mégaphorbiées. Il est originaire des plaines jusqu'aux montagnes de moyenne altitude des régions tempérées d'Europe et d'Asie. Il s'agit d'une plante indigène.

Paysans et propriétaires de chevaux redoutent cette espèce dont toutes les parties de la plante contiennent des alcaloïdes pyrrolizidiniques, toxiques pour le foie. Leur contenu dans les fleurs peut atteindre jusqu'au double de la teneur dans le reste de la plante. Le séneçon jacobée est vénéneux pour les chevaux et les bovins. Les moutons et les chèvres y sont moins sensibles. Toutefois, l'absorption de grandes quantités peut entraîner la mort de l'animal. Pour limiter l'expansion du séneçon jacobée, il ne faut pas laisser grainer les plantes. Il faut les arracher, avant de les évacuer de la parcelle. Actuellement, il est facile de procéder à cette opération, car les plantes de séneçon jacobée sont facilement reconnaissables. Dans tous les cas, il ne faut pas mettre les plantes au compost, mais les mettre à la poubelle pour incinération ou les amener à la déchetterie.

Source: Service des parcs et jardins de la ville de Bulle



"Actualités

Fête de la musique

La prochaine édition de la Fête de la musique aura lieu le 21 juin 2015. Durant cette journée, de nombreux musiciens et groupes vont donc pouvoir se produire à différents endroits de la ville.

Infos

www.fmbulle.ch

Payez vos factures en ligne

La ville de Bulle vous propose désormais la possibilité de régler vos paiements avec l'e-facture, un procédé rapide, sûr et entièrement dématérialisé.



Liges de santé

Ces différentes associations assurent, sur mandat de l'Etat, des prestations médico-sociales de soutien et de prévention en faveur des malades concernés et leurs proches, à domicile ou dans nos lieux de consultations, notamment Bulle.



10

11

11



Culture

Le 21 juin, Bulle fête la musique!

La prochaine édition de la Fête de la musique aura lieu le 21 juin 2015! Durant cette journée, de nombreux musiciens et groupes vont donc pouvoir se produire à différents endroits de la ville. Le programme de la journée est fait d'une manière à ce que les différentes prestations s'alternent, afin que le public puisse suivre un maximum de concerts. Plusieurs scènes sont installées dans la cité, dans la cour du château, sur la place du Cabalet, au kiosque à musique, au Conservatoire, à Ebullition, aux Halles, aux Archives, à l'Hôtel de Ville et au café du Tonnellier.

La Fête de la musique à Bulle retrouve un second souffle dès 2015. En effet, plusieurs acteurs se sont rencontrés et constitués en comité de pilotage, afin de développer cet événement fêté dans le monde entier, chaque année, le 21 juin. Initiée il y a quelques années par plusieurs personnalités locales attachées au milieu musical, la Fête de la musique a failli s'éteindre à l'aube de l'édition 2014 par manque de temps de la plupart de ses instigateurs.

C'était sans compter sur Laurent Michaud qui a décidé de la porter et de lui accorder l'énergie nécessaire pour qu'elle subsiste. En parallèle, le Service de la jeunesse de la ville de Bulle (SJB) et Bulle Sympa se sont associés à M. Michaud afin de monter une scène orientée «jeunes talents», au Cabalet, lors de l'édition 2014, en plus des autres scènes historiquement présentes (le kiosque à musique, les Halles, les Archives et Ebullition).

A la suite de cette édition, plusieurs acteurs locaux ont pris contact avec le SJB afin de voir quelles étaient les possibilités de développement futur pour cette Fête de la musique bulloise. Et c'est à l'occasion d'une séance en décembre 2014 que s'est constitué un comité de pilotage

comprenant Laurent Michaud (président de l'association de la Fête de la musique depuis 2013), un représentant de l'Office du tourisme et de la Société de développement de Bulle et environs (SDBE), deux représentants de Bulle Sympa, deux représentants du SJB ainsi qu'un représentant de la Jeune Chambre internationale de la Gruyère (JCI). Et c'est cette communauté d'action qui a permis l'organisation 2015 d'une nouvelle fête avec un programme riche et tout public.

L'histoire de la Fête de la musique remonte au milieu des années 1970. Elle a lieu à travers le monde le 21 juin, date qui coïncide le plus souvent avec le premier jour de l'été dans l'hémisphère Nord. Divers festivals de musique locaux qui se déroulaient ce jour de solstice participent aujourd'hui à cette fête populaire.

Elle est d'abord imaginée en 1976 par le musicien américain Joel Cohen qui travaillait alors pour Radio France - France Musique. Cohen proposait pour cette chaîne des «Saturales de la musique» pour le 21 juin et le 21 décembre lors des deux solstices. Il voulait que les groupes de musiques jouent le 21 juin au soir, jour de l'été boréal. Après les élections présidentielles de 1981 cette idée a été adaptée par Maurice Fleuret et mise en place en France par Jack Lang alors ministre de la culture. Sa première édition a lieu le 21 juin 1982 mais elle est officiellement déclarée le 21 juin 1983. C'est l'occasion d'une grande fête populaire et la manifestation connaît un succès croissant au cours des décennies suivantes. Cette fête est devenue internationale et elle est reprise dans plus de 120 pays sur les cinq continents, avec plus de 340 villes participantes dans le monde.

Source: Wikipédia et Service de la jeunesse

Fête de la musique Le programme de l'édition

La fête se déroulera de 11 h à 23 h, le 21 juin, avec des concerts gratuits dans toute la ville. Un service de restauration et de bars sera mis en place dans les douves du château avec la participation des communautés bulloises. Par mauvais temps, les concerts seront déplacés sur les scènes du château et des Halles. Le programme mis à jour, riche et tout public, est disponible sur le site www.fmbulle.ch. En voici les principales attractions:

■ **Cour du château**
12 h 30 Triple Cream and Co
14 h 30 The Doc's
16 h 30 Les Violettes noires
18 h 30 Catillon

■ **Cabalet**
11 h Bartaline
12 h 15 Danse hip-hop
13 h 15 Dirty Daisies
14 h 30 Centranim
15 h 15 Seda Riedo
17 h Sugar
19 h The Bank
21 h Family Dji

■ **Kiosque à musique**
13 h 30 Quatuor des Gueux
15 h 30 Claire Pasquier
17 h 30 The Crutches

■ **Ebullition**
17 h 30 Accordéonistes des CO de Bulle et La Tour-de-Trême

■ **Le Conservatoire**
17 h Rencontres guitares, Marek Pasieczny

■ **Les Halles**
15 h Le Corps des cadets de la ville de Bulle

■ **Les Archives**
20 h Gravity
22 h Deathless

■ **Hôtel de Ville**
11 h Duo sax et piano Simon Engel et Daphné Widmer
15 h Eveil musical par les Ecoles Musique Club

■ **Café du Tonnellier**
19 h Les Ecoles Musique Club

Festival de jazz

New Orleans meets Bulle

Le jazz prend ses quartiers d'été au centre-ville de Bulle les 26 et 27 juin 2015. New Orleans meets Bulle propose une dizaine d'orchestres gratuits durant ces deux jours d'événements. Cette édition s'intitule «Fribourg talents – 2015».

Au programme: Dixieland Bull's Band & Sandy Patton, The New Orleans Hots Shots, Airwin's Big Band, Eagle's Variety, Shiraz Jazz Band, Beat's Dixie Band, After Shave Jazz Band, Macadam Jazz Street Band, DixieOnAir Street Band et Louisiana Jazz Time. Le vendredi, les festivités démarrent à 18 h et le samedi à 16 h. Sur place, il y a des possibilités de se restaurer dans les différents restaurants, aux bars et aux stands, à la grande tente, situés au centre de la ville.

Infos

<http://www.nom-bulle.ch/>

Buvette de la Chia

Robert Bochud passe le témoin

Robert Bochud quitte la buvette de La Chia après 15 ans d'activité. Laurent Buchs, notamment président de la Fédération suisse des raquettes à neige, a repris le flambeau depuis le 1^{er} juin 2015.

Robert Bochud quitte les pentes de La Chia pour se lancer désormais dans le service traiteur, avec un nom qui lui sied bien: L'épicurien. Avec son départ, la buvette perd non seulement un hôte charmant, mais aussi l'un des plus fins connaisseurs du dahu de la région. Il avait en effet plaisir à orienter les passants vers les sites les plus prometteurs pour observer ce formidable animal.

Voici ce qu'écrivait Le Temps en 2004 à propos de la buvette que tenait jusqu'ici Robert Bochud: «Elle est toute menue, la buvette de La Chia. Planté sur les hauts de Bulle, ce petit cabanon de bois est l'incontournable point de chute de la minuscule station gruérienne. Avec sa vue imprenable sur la Gruyère, La Chia vit grâce à une ribambelle de bénévoles. Ici, ni hôtel, ni gare, ni commerce, mais deux téléskis et une buvette. L'intérieur du chalet est simple et fonctionnel. Quatre longues tables, un vieux comptoir avec sa caisse enregistreuse années 70, une vieille desserte vitrée et quelques photos. A côté, un tipi chauffé accueille des groupes. Les habitués visitent d'ailleurs l'établissement pour son ambiance familiale et surtout pour son patron haut en couleur.» L'arrivée de Laurent Buchs marque donc une nouvelle étape dans le développement des activités de La Chia et la perspective de nouvelles dynamiques sportives, ludiques, gastronomiques et festives. Après l'anniversaire des 20 ans de l'association des Amis de La Chia, c'est en effet les 75 ans du skilift qui seront fêtés en 2016.

Infos

www.lachia.ch

Concerts

L'Hôtel de Ville va vibrer le 4 juillet!

Le 4 juillet, l'Hôtel de Ville de Bulle accueillera deux productions musicales classiques ainsi qu'un café concert. Cette initiative communale s'inscrit dans une volonté plus large qui vise la réouverture de l'Hôtel de Ville à la culture. Lieu mythique ayant notamment accueilli les Francomanias, la salle de l'Hôtel de Ville de Bulle dispose d'une capacité de 375 à 470 places assises en fonction de la disposition choisie et peut accueillir plus de 600 personnes debout.

Afin de favoriser son exploitation par les acteurs culturels de la ville, les tarifs de location de la salle ont été simplifiés. Plusieurs week-ends peuvent être réservés par les organisateurs culturels qui le souhaitent pour des spectacles et concerts.

Payer en ligne

Une e-facture pour faciliter vos paiements

L'e-facture est l'abréviation de «facture électronique». Vous recevez vos e-factures là où vous les payez, autrement dit directement dans votre e-banking. La ville de Bulle vous propose désormais la possibilité de régler vos paiements avec ce procédé rapide, sûr et entièrement dématérialisé.

L'e-facture est simple. Grâce à elle, la saisie manuelle des interminables numéros de référence dans votre e-banking est superflue. Le contrôle et le paiement de vos factures se font en quelques clics. Avec l'e-facture, vous économisez non seulement du temps mais aussi du papier. Plus de 700 entreprises et administrations publiques proposent l'e-facture et plus d'un million de clients e-banking l'ont adoptée.

Pour vos paiements à la ville de Bulle, vous pouvez désormais recevoir vos factures par voie électronique en vous inscrivant auprès de votre banque ou chez Postfinance, par l'intermédiaire de l'e-banking. Utiliser un processus d'e-facture signifie recevoir sa facture complète au format électronique PDF et de manière présaisie dans son portail e-banking. Après avoir contrôlé son contenu, d'un simple clic de souris, vous libérez le paiement. Simple, sûr et respectueux de l'environnement!

Les avantages sont nombreux du système d'e-facture qui arrive directement dans votre e-banking. Vous n'avez ainsi plus besoin de saisir manuellement les données du bulletin de versement de votre facture comme les numéros de référence, les montants et les informations sur le compte, sources d'erreurs. Avec ce processus dématérialisé, en quelques clics, vous décidez de la date et du montant du paiement. Si vous contestez une facture, vous pourrez retenir son paiement. Chaque e-facture peut en effet être vérifiée ou refusée d'un clic en cas d'inexactitude. Enfin, la sécurité de vos données est garantie.

■ Comment s'inscrire à l'e-facture?

1. Connexion au compte e-banking ou e-finance pour Postfinance

2. Ouvrez une session dans votre e-banking. Inscription à l'e-facture

3. Cliquez ensuite dans le menu e-facture de votre e-banking et optez en quelques clics pour la réception de factures électroniques directement dans votre e-banking. Sélection des émetteurs de factures.

4. Sélectionnez dans la liste des émetteurs de factures les entreprises ou collectivités dont vous souhaitez désormais recevoir les factures sous forme électronique. Vous recevrez toutes les factures émises par les entreprises sélectionnées uniquement sous la forme d'e-factures.

Infos

www.e-facture.ch

En visite

Genève à Bulle

L'exposition itinérante «Genève à la rencontre des Suisses» célèbre les 200 ans de l'entrée de Genève au sein de la Confédération suisse. Elle fera halte à Bulle le samedi 20 juin prochain sur la place du Marché, de 10 h à 19 h. Toute la population est invitée à découvrir ce projet et à aller à la rencontre de la délégation. Pilotée par la Fondation pour Genève, en collaboration avec la Confédération, la République et le canton de Genève, la ville de Genève et divers autres partenaires, cette exposition itinérante accompagnée d'événements et de délégations et d'invités surprise vous feront découvrir à travers des activités ludiques et surprenantes les multifacettes de Genève, et en particulier celles de la Genève internationale dans votre vie quotidienne.

Infos

www.fondationpourgeneve.ch

Médicosocial

Les Ligues de santé du canton de Fribourg

Ligue contre le cancer | Diabètefribourg | Ligue pulmonaire | CIPRET Centre de prévention du tabagisme | Centre de dépistage du cancer du sein | Registre des tumeurs | Equipe mobile de soins palliatifs Voltigo. Nos différentes associations assurent, sur mandat de l'Etat, des prestations médicosociales de soutien et de prévention en faveur des malades concernés et leurs proches, à domicile ou dans nos lieux de consultations à Fribourg, Bulle, Estavayer-le-Lac et Morat. Contactez-nous.

Infos

Les Ligues de santé du canton de Fribourg

Route Saint-Nicolas-de-Flüe 2 – 1705 Fribourg. Espace information-prévention au Quadrant avec programme d'activité – Programme santé en entreprise

info@liguessante-fr.ch
www.liguessante-fr.ch

Tél. 026 426 02 66
Fax 026 426 02 88

Ligue fribourgeoise contre le cancer

Aide et soutien aux malades du cancer et à leurs proches – activités d'information et de prévention – registre des tumeurs

info@liguecancer-fr.ch
www.liguecancer-fr.ch
Tél. 026 426 02 90

Diabètefribourg

Enseignement infirmier, diététique, soins et conseils pour les personnes diabétiques – activités d'information et de prévention

info@diabetefribourg.ch
www.diabetefribourg.ch
Tél. 026 426 02 80

Ligue pulmonaire fribourgeoise

Soins, conseils et soutien pour les malades respiratoires – remise des appareils respiratoires – activités d'information et de prévention

info@liguepulmonaire-fr.ch
www.liguepulmonaire-fr.ch
Tél. 026 426 02 70

Equipe mobile de soins palliatifs Voltigo

Soutien, orientation et conseils lors de situations de maladies graves, pour les personnes concernées, les bénévoles et les professionnels

voltigo@liguessante-fr.ch
www.liguecancer-fr.ch
Tél. 026 426 00 00

Centre de dépistage du cancer du sein

La mammographie de dépistage pour toutes les femmes dès 50 ans – informations sur la prévention et le dépistage du cancer du sein

depistage@liguessante-fr.ch
www.liguecancer-fr.ch
Tél. 026 425 54 00

CIPRET Centre de prévention du tabagisme

Campagnes de prévention, aide à l'arrêt

info@cipretfribourg.ch
www.cipretfribourg.ch
Tél. 026 425 54 10

"Magazine"

Terroir

Le bulletin vous propose de découvrir le dal bhat, plat national du Népal, entièrement végétarien, composé de riz, d'une soupe de lentilles et d'un curry de légumes.



Le concours du bulletin

Découvrez le lieu ou l'événement de la photo mystère et gagnez un prix de 50 francs.



Cuisine népalaise: le dal bhat, au carrefour de l'Inde et du Tibet

Durement frappé récemment par un tremblement de terre, le Népal est un magnifique territoire, qui interface les traditions indiennes et himalayennes. Comme la culture, la cuisine népalaise se trouve au confluent de ces différentes traditions, avec à l'est la frugalité tibétaine et à l'ouest l'abondance épicée de l'Inde. Aujourd'hui, Le bulletin vous propose de découvrir le dal bhat, plat national du Népal, entièrement végétarien.

Lorsqu'on quitte le haut plateau tibétain après plusieurs semaines de voyage, le Népal apparaît au voyageur comme une douce oasis verdoyante et chaleureuse. Une fois les contreforts de l'Himalaya quittés, le climat subtropical qui règne à Katmandou avec l'aridité fraîche des hauts plateaux. On quitte alors peu à peu le monde exclusif de la tsampa – la farine d'orge grillée – du beurre de yak rance que l'on consomme avec du thé, de la viande de yak, de chèvre ou de mouton, des nouilles et de la pomme de terre pour retrouver des cuisines plus végétales et plus épicées aux saveurs déjà in-

diennes, mais qui diffèrent selon les régions et les traditions culturelles.

Essentiellement végétarienne, la cuisine népalaise est basée sur l'utilisation du riz et des lentilles. Elle emprunte, à la fois, des traditions culinaires indiennes et tibétaines, dont l'influence remonte au Moyen Age. Le plat national est le dal bhat, qui est composé de riz blanc (bhat) et de lentilles (dal). Les lentilles, cuites à l'eau, comme le riz, sont servies épicées, dans un bol, avec leur jus de cuisson, et on les mélange avec le riz afin de rendre celui-ci moins sec et moins fade. Les lentilles sont noires, rouges ou jaunes.

On accompagne, en général, le plat avec un curry de légumes et d'ingrédients épicés comme les achards ou les chutneys. D'autres accompagnements, comme les tranches de citron, de lime ou des piments frais sont possibles. Le dal bhat est consommé par les Népalais lors des deux repas quotidiens. C'est souvent le plat unique.

L'achard le plus largement utilisé est la salade composée aux pickles, préparée en mélangeant des pommes de terre, des graines de sésame, du concombre et d'autres légumes crus de saison. Un autre célèbre achard non végétarien populaire est à base de tomates et de poisson séché. Pour les végétariens, le poisson séché peut être remplacé par du tofu frit ou du fromage cottage.

Recette du Dal Bhat

Il y a certainement autant de recettes de dal bhat que de familles népalaises. Voici la recette de Ram et Sushila rencontrés dans une ferme à côté de Katmandou. Ce plat se mange traditionnellement avec la main sur un grand plat en métal, pur bonheur pour les enfants!

Ingrédients (pour 4 personnes)

- 200 g riz basmati
- 50 g ghee (beurre clarifié)
- 150 g de lentilles
- 8 gousses d'ail en purée
- 2 oignons émincés
- 50 g de gingembre frais râpé
- 1,5 kg de légumes de saison
- 2 pommes de terre
- Garam masala ou masala dal pour les lentilles
- Mélange d'épices indiennes pour le curry de légumes
- Curcuma
- Piment moulu à volonté
- Jus de citron
- Coriandre fraîche hachée

Préparation

Rincez les lentilles et faites-les tremper pendant 10 minutes dans de l'eau. Egouttez-les. Faites revenir à feu moyen dans du ghee un oignon émincé avec une cuillère à café de purée de gingembre et d'ail. Ajoutez les lentilles, remuez et couvrez d'eau légèrement salée. Quand l'eau bout, ajoutez le garam ou dal masala, du curcuma, couvrez et laissez cuire sur feu doux pendant 20



à 30 minutes. Il faut que les lentilles soient bien cuites, au point de s'écraser. Rectifiez l'assaisonnement avec du sel, du poivre et du piment.

Pendant la cuisson des lentilles, rincez le riz pour enlever l'amidon qu'il contient et faites-le tremper dans de l'eau pendant 5 minutes. Vous pouvez le cuire sans sel à la casserole selon les indications du paquet ou, mieux, dans un cuit-sieur de riz, qui arrêtera automatiquement la cuisson lorsque le riz est prêt et le maintiendra au chaud. Taillez les légumes en gros

dés et les rincer. Faites chauffer le ghee dans une cocotte et faites-y frire l'oignon émincé. Ajoutez le solde de la purée d'ail et de gingembre jusqu'au début d'une légère coloration. Ajoutez les épices et le piment. Laissez chauffer environ 1 minute en remuant. Ajoutez alors les légumes, versez un fond d'eau et laissez cuire à couvert jusqu'à ce que tous les légumes soient tendres. Retirez du feu et ajoutez le jus de citron et la coriandre fraîche.

Servez les lentilles dans un bol ou une coupelle en métal avec le riz et accompagnez du curry de légumes. On peut accompagner le plat d'un chutney ou d'un achard maison, sorte de pickles népalais. Ram et Sushila préparent le dal bhat 45 minutes avant de manger pour le laisser tiédir afin que l'on puisse le manger avec la main!

Concours

■ LA PHOTO MYSTÈRE DU BULLETIN

Le bulletin vous propose à chaque nouvelle édition une photo mystère. Cette fois-ci, il faut trouver le lieu photographié. Le gagnant ou la gagnante sera averti personnellement. Pour participer, remplissez le talon-réponse et envoyez-le à:

Ville de Bulle, Grand-Rue 7, C.P. 32, 1630 Bulle
ou écrivez à: bulletin@commune.bulle.ch

M^{me} Delphine Beaud, à Bulle, a gagné le concours de la dernière photo mystère après tirage au sort. Il s'agissait de Pôle Sud, à Bulle.

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Réponse: _____

